



## Aux aide-cuisiniers / cuisinières intéressés

Genève, date du timbre postal

Chère aide-cuisinière, cher aide-cuisinier,

L'association organise cette année 14 séjours de vacances. Si vous désirez participer à un séjour en tant que aide-cuisinière/cuisinier, nous vous demandons de bien vouloir remplir le bulletin d'inscription ci-joint et de nous le renvoyer dans les **plus brefs délais**.

Nous vous demandons d'effectuer plusieurs choix de séjours qui seront pris en considération en fonction des besoins d'insieme-Genève.

Nous vous demandons de remplir très précisément le bulletin d'inscription, car nous avons vraiment besoin de toutes les informations.

Une réponse définitive concernant votre engagement vous parviendra au plus tard en avril 2009.

Si toutefois, vous deviez impérativement vous désister entre-temps, nous vous saurions gré d'en informer le secrétariat le plus rapidement possible.

Si vous désirez des informations supplémentaires, vous pouvez contacter, par téléphone, au 022 343 17 20 :

**Le secrétariat :**  
**Du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00**  
**Christlaine Hug, coordinatrice :**  
**Le mercredi de 14h00 à 18h00 et le vendredi de 10h00 à 17h00**

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre association et dans l'attente de vous rencontrer, nous vous adressons, chère cuisinière, cher cuisinier, nos meilleurs messages.

Christlaine Hug  
Coordinatrice des séjours de vacances

☞ Voir conditions d'engagement au verso

## Conditions d'engagement

### **Aide-cuisiniers et cuisinières**

- Etre âgé(e) de **18 ans révolus**.
- Avoir une expérience de séjours de vacances (soit avec des personnes vivant avec une déficience mentale, soit avec des enfants) et/ou une formation CEMEA ou un BAFA sont des atouts supplémentaires.
- Etre en possession d'un permis de conduire est un avantage.
- Avoir un entretien préalable avec la/le responsable du séjour.
- Pour les nouvelles aide-cuisinières et les nouveaux aide-cuisiniers, participer **obligatoirement** et selon vos disponibilités à **une** des trois réunions d'information prévues les **samedis 8 mai, 15 mai et 22 mai 2010 de 13h00 à 18h30 dans les locaux d'insieme-ge**.
- Participer à la réunion de préparation (dont la date vous sera communiquée lors de votre confirmation d'engagement) et rencontrer, dans son lieu de vie, la personne handicapée dont vous serez la référente ou le référent.

### Salaires en 2010

CHF 2'160.- brut pour 22 jours de séjour dont CHF 660.- de prestations nature.

Il faut déduire du salaire brut les prestations en nature (logement, nourriture) ainsi que les charges sociales.

### Droit aux vacances

La/le aide-cuisinière/cuisinier a droit à 2 jours de congés obligatoires (pour 22 jours de séjour).

### Assurances

- L'assurance accident, selon la LAA, et la responsabilité civile sont prises en charge par **insieme-ge** pour couvrir les cuisiniers et cuisinières pendant toute la durée du séjour.
- Chaque aide-cuisinière/ cuisinier doit être assuré(e) personnellement et à ses frais auprès d'une assurance maladie. Si la/ le cuisinière/ cuisinier doit renoncer à participer à un séjour pour des raisons médicales, aucune couverture salariale ne sera versée. **Pour les ressortissants européens, il est nécessaire de vous munir d'une carte européenne d'assurance maladie.** (cf. site : [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr))
- **insieme-ge** n'assure pas la responsabilité des effets personnels des cuisiniers/cuisinières en cas de vol ou de perte.

Les aide-cuisinières/ cuisiniers sont nourri(e)s, logé(e)s, blanchi(e)s pendant la durée du séjour. Aucun autre frais n'est pris en charge (déplacement, hébergement extérieur pendant les congés, etc.).

### Remarques pour les aide-cuisinières/ cuisiniers étrangers

L'engagement est subordonné à l'obtention, par **insieme-ge**, d'une autorisation de travail délivrée par le canton où se déroule le séjour. Les frais de cette autorisation seront pris en charge par **insieme-ge**.